

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 31 OCTOBRE 2020

FAIRE RAYONNER LE VÉLO



ACTUALITÉ P4

Ici l'automne :
plus de 50 activités
pour les vacances

ENFANCE P5

Rénovation de l'accueil
de loisirs Lac-Renardières

SPORT P10

1^{ère} édition du
Chatel'ZombiRun

Les avantages de l'abonnement

26-65 pour les **salariés**

Vous payez 27,30€

votre abonnement mensuel,

votre employeur

vous rembourse 13,65€ !

50% de votre abonnement pris en charge par votre employeur.
Art. R3261-1 C. Trav*

bustac.com | **05 49 21 15 15**

 **Bus TAC Châtelleraut**

 **@bus_tac**

* si vous utilisez les transports
en commun pour aller travailler.



Accords

Gilles Lambert

Réparateur de Pianos & d'Accordéons

Cours de Piano & d'Accordéon

RDV : **06 13 46 68 42**

Expertises - Aide à l'achat - Devis

Pianos numériques : **CASIO**

Restauration toutes marques.

Accords.

Installation de systèmes silencieux et régulateurs
d'hygrométrie



Châtelleraut

05 49 85 08 08

www.accords-majeurs86.fr



accordsmajeurs86

contact@accords-majeurs.com

Kilos en trop?

**Ma diététicienne
Ma solution !**



-18 Kg

**[suivi diététique
naturhouse.fr]**



NATUR HOUSE

Experts en rééducation alimentaire

La méthode Naturhouse

- 1.** Suivi hebdomadaire avec votre diététicienne
- 2.** Plan diététique personnalisé
- 3.** Produits à base de plantes, fruits et légumes

Les + Naturhouse

- > **Un accompagnement toutes les semaines par un professionnel de santé :** une diététicienne - nutritionniste diplômée.
- > **Ce n'est pas un régime :** C'est un rééquilibrage alimentaire.
- > **Pas de sensation de faim :** La méthode s'adapte à votre rythme de vie.
- > **Une perte de poids durable :** Avec les phases de stabilisation et d'entretien.

**7 avenue Georges Clemenceau
CHÂTELLERAUT
05 49 23 08 85**

**41 boulevard Jeanne d'Arc
POITIERS
05 49 30 68 30**



Objectif : vous informer !

Votre magazine *Le Châtelleraudais* permet à tout un chacun de se tenir informé des actions du Conseil municipal et de la vie de la commune en général.

Appréciée, cette publication bimensuelle est une mine d'information que nous nous efforçons d'améliorer régulièrement. À ce titre, vos avis nous intéressent. La municipalité lance une étude de lectorat du magazine. Vous aurez possibilité de vous exprimer en renseignant un questionnaire disponible dans un prochain numéro. L'évaluation du magazine par vous, lecteurs, nous permettra de revoir sa forme et son contenu pour répondre à vos attentes.

Bien sûr nous avons aussi pensé à refondre notre site web pour le rendre plus accessible, intuitif et plus complet dans les informations que nous vous dispenserons. La part de démarche en ligne sera développée afin de faciliter l'accès et améliorer l'efficacité du service public. Je vous rassure, nous continuerons de vous accueillir physiquement en mairie, car nous sommes convaincus que le contact humain reste la priorité.

Nous sommes aussi très actifs sur les réseaux sociaux, outil de l'immédiateté qui vous informe de l'essentiel en direct. Ces trois outils d'information sont complémentaires, nous veillons à ce que chacun trouve le bon format.

Notre ambition est de diffuser une information complète, détaillée, objective, sur plusieurs canaux d'information. Grâce à cette communication plurielle, chaque profil d'habitant, chaque génération, chaque classe sociale, chaque communauté doit accéder facilement et rapidement à l'information et au service désiré.

Nous luttons également pour limiter la fracture numérique, c'est un enjeu majeur pour notre territoire, accompagner, former, ne laisser personne sur le bord de la route.

Jean-Pierre Abelin

Maire de Châtelleraudais,
Président de Grand Châtelleraudais



Casque vissé sur la tête, les visiteurs ont pu découvrir un lieu inédit lors des journées européennes du patrimoine : le couloir de tir de la Manu.



Lancement de saison fou fou fou vendredi 18 septembre pour les 3T. Dans une ambiance Années folles, le public a découvert les pépites de spectacles qui rythmeront la saison culturelle.

© Hervé Tartarin



Les bords de Vienne voient parfois des couples de mouettes rieuses, oiseau dont le nom vient de son cri sonore. Fin septembre, une colonie de près de 50 individus a été observée vers Nonnes.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraudais - Hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtelleraudais Cedex - Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédaction en chef : Marie-Julie Meyssan - **Rédaction :** Hélène Bannier, Florie Doublet, Marie-Julie Meyssan,
Hélène de Montaignac, Marine Nauleau, Valentine Schira

Photos : Ibooo Création, Nicolas Mahu, Marie-Julie Meyssan, I-Stock - **Régie publicitaire :** COMWEST 06 81 14 22 06
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC - **Conception :** Agence Chat Noir - Châtelleraudais

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr
par téléphone au 05 49 23 64 50 ou en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville : ville-chatelleraudais.fr

Plus de 50 activités à découvrir pendant Ici l'automne



Pour offrir aux enfants des activités variées et de qualité pendant les vacances d'automne, la Ville de Châtellerauld organise Ici l'automne du lundi 19 au vendredi 23 octobre. « *Nous nous inscrivons dans le succès d'Ici l'été en faisant évoluer Visa vacances* » explique Yasin Ergül, adjoint à la jeunesse et aux sports, qui précise que les animations seront gratuites et que l'inscription s'effectue de préférence en ligne.

Les 4-17 ans pourront ainsi s'essayer à l'escalade, à la cuisine, à la création de marionnettes, à la relaxation ou encore au photomontage, pour ne citer que quelques exemples. En soirée, des activités familles permettront de passer de bons moments entre enfants et parents ou grands-parents. Le programme détaillé est à retrouver sur ville-chatellerauld.fr.

Trois étoiles pour la propreté urbaine



Châtellerauld vient d'obtenir sa 3^e étoile (sur 5) au label « Ville Éco-propre » initié par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU). Une surprise ? Peut-être... « *La propreté d'une ville est très subjective. Le label rend la réalité plus objective avec des critères précis* » explique Christelle Revel, responsable du service Cadre de vie.

Châtellerauld n'est pas une ville sale

Crottes de chiens et mégots sont évalués sur site chaque semaine par les agents de la propreté urbaine, mais la démarche est plus générale. L'aménagement des eaux pluviales, la mise à disposition de mobilier de tri sur l'espace public ou encore la consommation d'eau et les actions en faveur de la réduction des émissions de CO₂ sont notamment pris en compte dans l'attribution de la notation.

> LES BRÈVES

LA MÉDIATHÈQUE DU LAC FERME POUR ENGAGER LE CHANTIER DE CRÉATION DU NOUVEL ÉQUIPEMENT

Les travaux de création du nouvel équipement réunissant notamment la médiathèque et la ludothèque dans le quartier du Lac, se préparent. L'ouverture est prévue pour la rentrée 2022. Dans cette perspective, la médiathèque du Lac ferme ses portes à partir du vendredi 16 octobre. Les autres médiathèques restent ouvertes. Le retour des documents peut s'effectuer dans toutes les médiathèques du réseau de Grand Châtellerauld.

EMMAÛS PRÉPARE SA BRADERIE

La traditionnelle braderie Emmaüs, qui sert à financer des actions de solidarité, se prépare activement. Elle aura lieu du vendredi 23 au dimanche 25 octobre de 10h à 19h au parc des expositions au Chillou. Sur un espace de vente de près de 4 000 m², on trouvera de nombreux meubles ainsi que des vêtements, des livres, de la vaisselle et des bibelots vendus au kilo.

Un accueil de loisirs au top pour les quartiers Sud



Entre 140 et 170 enfants sont accueillis les mercredis et durant les vacances par l'ALSH.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du quartier Lac-Renardières va faire peau neuve. Un vaste projet de rénovation est engagé. Objectif : offrir aux enfants et à leurs familles une qualité de service optimum. Revue de détails...

Un lieu d'accueil unique

Un accueil de loisirs moderne, fonctionnel et unique pour les quartiers Sud... C'est la volonté forte exprimée par la municipalité. Aujourd'hui, l'équipement est géré par la MJC des Renardières qui accueille tous les enfants de 2 à 11 ans, sans aucune distinction. « *Nous souhaitons que tous les publics se rencontrent*, explique Maxime Renaud, chargé de projets urbains et sociaux. *La mixité sociale est même l'un des piliers de l'opération de rénovation urbaine Lac-Renardières* ». Cette logique s'applique à tous les projets, dont la rénovation de l'ALSH.

Une rénovation ambitieuse

Aujourd'hui, les locaux de l'accueil de loisirs sont une véritable « passoire thermique ». La rénovation vise entre autres à y remédier. Elle débutera en janvier 2021, mais la préparation du chantier commence dès novembre. Au programme : isolation extérieure pour une meilleure qualité énergétique et un aspect plus esthétique du bâtiment ; réfection de la toiture et

des menuiseries ; réaménagement du hall d'entrée ; création d'une infirmerie et de onze espaces d'activités : motricité, lecture, musique, relaxation...

Un projet concerté

Cette opération a fait l'objet de temps d'échanges avec les familles directement concernées. « *Ce sont les bénéficiaires des aménagements qui définissent les grands axes de nos projets : ils sont portés pour eux et avec eux* », précise Maxime Renaud. La MJC des Renardières est bien sûr au cœur du projet : « *Nous travaillons à l'accueil des enfants, mais aussi de leurs parents* », détaille Antoine Bonneau, directeur de la structure. « *En plus de l'accueil de loisirs, notre équipe pluridisciplinaire apporte également un accompagnement à la scolarité, à la parentalité, à l'éducation... Nous prenons en compte toutes les dimensions de la famille* ». La MJC porte un très bel idéal pédagogique : rendre petits et grands autonomes dans leurs envies ou choix d'activités, mais aussi favoriser l'inclusion des enfants porteurs de handicap. « *Nous apportons une réponse adaptée à toutes et tous* ».

1,2 million d'€ sont investis dans la métamorphose du centre de loisirs.



INFOS EN +

L'Académie de Poitiers envisage une fusion des deux écoles du quartier du Lac, c'est-à-dire les écoles maternelle et élémentaire Jacques Prévert, situées aux numéros 47 et 53 rue Aliénor d'Aquitaine. À titre expérimental, une direction commune aux deux établissements est mise en place depuis septembre. Les enjeux d'un tel regroupement ? Permettre une organisation pédagogique plus pertinente et créer une dynamique d'équipe à l'échelle du quartier. La Ville et les équipes pédagogiques sont associées à ce projet de fusion qui pourrait être effectif en septembre 2021.

Dynamique économique zone de l'Étang



Pas de doute, la création du giratoire avenue Honoré de Balzac l'an dernier est un facteur clé de la nouvelle dynamique économique de la zone de l'Étang. Flux modifiés, terrains désenclavés : cela profite au tissu commercial, notamment sur des terrains où l'activité était en perte de vitesse... voire au point mort. Dans la foulée de la construction et de l'ouverture du Lidl, plusieurs enseignes ont déménagé, comme par exemple l'Espace Aubade qui a triplé sa surface et installé un véritable show-room dédié aux sanitaires et au carrelage. « Depuis le déménagement -hors période du confinement- nous avons gagné en visibilité et notons une sérieuse augmentation de notre chiffre d'affaires, assure Julien Vanden Wildenberg, directeur de l'Espace Aubade. Les travaux engagés sur le bâtiment, la façade refaite à neuf avec une esthétique dans l'air du temps y contribuent ».

À proximité, les responsables de l'enseigne Futurodiff, auparavant zone nord, se réjouissent également de leur choix d'implantation : « La zone est facile d'accès, il y a beaucoup de passage et cela nous ouvre de nouvelles portes ».

Arthur Manceau, manager du commerce à Grand Châtellerauld, explique : « La création du rond-point et l'installation du Lidl ont donné une impulsion sur la zone. Certaines entreprises ont requalifié leur implantation comme Muresol, d'autres, comme But, ont rénové leurs locaux ». Le développement de la zone de l'Étang, qui concentre actuellement plus de 200 emplois, vient rééquilibrer l'offre commerciale entre le nord et le sud de Châtellerauld.

ÉCONOMIE

Aide Covid : il est encore temps

Commerçants, artisans, associations, votre activité a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 ? Vous avez jusqu'au 31 décembre pour solliciter le fonds de solidarité et de proximité abondé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la Banque des Territoires et les 65 intercommunalités régionales, dont Grand Châtellerauld. Il s'agit d'un prêt à taux 0, versé en une seule fois, compris entre 5000 € et 15000 €, sans garantie personnelle, remboursable sur 4 ans dont un différé possible de 12 mois maximum. « Pour solliciter ce fonds, il faut avoir fait une demande de Prêt Garanti par l'État (PGE), sans qu'une réponse positive ne soit forcément nécessaire, précise Julia Kurnikowski-Terrien, responsable du service Économie et Entreprises de Grand Châtellerauld. Cela concerne tout type de statut juridique, l'activité doit avoir été créée avant le 1^{er} février 2020 et compter au maximum 10 salariés ; 50 salariés s'il s'agit d'une association employeuse ».

Une adresse pour déposer son dossier : fondstpenouvelleaquitaine.fr. « Il ne faut pas hésiter à contacter notre service pour toute information, nous sommes aussi là plus largement pour échanger avec les entreprises sur leurs besoins et les accompagner ». Le service Économie et Entreprises de Grand Châtellerauld est joignable au 05 49 20 30 60.





DOSSIER

FAIRE RAYONNER LE VÉLO

Prendre son vélo à Châtelleraut c'est agréable, pratique, économique et écologique. C'est accepter de changer de rythme, s'offrir une échappée belle. En quelques coups de pédale, il est possible de traverser la ville, de se rendre au travail, de faire des courses ou encore de découvrir les quais de Vienne transformés. Enfourcher son vélo, c'est aussi s'accorder un temps à soi, sans musique dans les oreilles ni message à traiter en urgence. C'est pratiquer une activité physique bénéfique pour la santé. C'est promouvoir la nécessité absolue de mieux partager la rue, pour moins de bruit et moins de pollution. Prendre son vélo, c'est enfin redécouvrir Châtelleraut, réaliser qu'on ne connaît pas toujours aussi bien la ville qu'on le croit.

Créer les conditions idéales pour l'utilisation du vélo, permettre aux cyclistes de se déplacer partout de manière sécurisée et favoriser une cohabitation harmonieuse entre les usagers de la voirie : tels sont les objectifs de la Ville pour les années à venir. Si la place du vélo en ville est déjà étudiée dans chaque projet de voirie, Châtelleraut souhaite accélérer le mouvement, créer un schéma structurant dans le cadre d'Action Cœur de Ville.

LA VILLE LAURÉATE D'UN APPEL À PROJETS

La Ville a déposé sa candidature à deux reprises aux appels à projets « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » lancés par l'État. Elle fait partie des lauréats de l'édition 2020. 328 000 € de subventions sont accordés par l'État dans ce cadre. Cette aide va permettre d'améliorer le réseau cyclable en concrétisant deux projets : le premier du Pré de l'Assesseur au pont Henri IV, le second entre Antran et le pont Camus.

PLUS DE 21 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

À Châtelleraut, dès que des travaux de voirie sont envisagés, la création d'une piste ou d'une bande cyclable est étudiée. « La configuration des rues ne permet pas toujours d'aménager une voie dédiée aux vélos, reconnaît Julien Perrin, du service Maîtrise d'ouvrage urbaine. Mais il y a la volonté forte d'assurer des continuités cyclables en s'appuyant sur les aménagements existants. Le partage des usages, lorsque les contraintes techniques empêchent la création de voie dédiée, est privilégié ». Au total, Châtelleraut est structuré par 8 km de pistes cycles dites « bidirectionnelles », plus de 5,5 km de pistes cyclables unidirectionnelles, et plus de 7,5 km de « bandes cyclables ». Soit plus de 21 km d'aménagements cyclables.

LA VILLE FOURMILLE DE PROJETS POUR LA PETITE REINE

C'est un véritable peloton d'aménagements - à l'étude, en cours et récemment achevés - qui viennent et vont venir booster le maillage cyclable châtelleraudais.



L'État va contribuer à hauteur de 250 000 € à l'aménagement d'une voie cyclable rive gauche.

DES PROJETS À COURT TERME

Deux aménagements ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets national 2020 « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables ». Le premier concerne la liaison cyclable entre le Pré de l'Assesseur et le pont Henri IV, partie intégrante des travaux de Bords de Vienne rive gauche. Le second projet permettra aux cyclistes d'éviter la traversée dangereuse de la RD1 entre Antran et le pont Camus au nord de la ville. Sur 900 m, une voie verte sera réalisée. Compte tenu des contraintes liées à la proximité de la Vienne, une étude hydraulique est en cours. Les travaux pourraient commencer au premier semestre 2021 pour une livraison environ 3 mois plus tard.

Plusieurs aménagements en faveur des déplacements doux sont aussi d'actualité : avenue Paul Painlevé, une zone 30 est envisagée. Les rues Saint-André et du Château sont en train d'être requalifiées de manière à devenir zone partagée ou zone de rencontre. Ce type d'aménagements, en zone 20 ou 30, vise à réduire la vitesse des véhicules motorisés et donc facilite l'usage du vélo.

DES PROJETS STRATÉGIQUES

En 2021, la Ville lancera un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de la passerelle de l'Envigne. Le but ? Permettre aux cyclistes d'accéder directement aux quartiers de

la rive gauche en amont du barrage. D'ici là, dès fin 2020, une voie douce permettant de lier plus aisément la Grand Rue de Châteauneuf à la Manu verra le jour. Les négociations avec l'AFPA et les Archives de l'armement à ce sujet sont terminées. Ce tronçon pourrait à terme se prolonger de l'impasse Soyecour jusqu'à la voie verte Sylvain Chavanel.

DES AMÉNAGEMENTS RÉCENTS

Ces deux dernières années, plusieurs pistes cyclables ont été créées. C'est le cas par exemple sur le trottoir de l'avenue Aristide Briand, entre l'avenue Pierre Abelin et la rue du 14^e RTA. Boulevard Sadi Carnot, des bandes cyclables ont également été matérialisées.

CES CHÂTELLERAUDAIS ONT ESSAYÉ LE VÉLO... AVANT DE L'ADOPTER

« Depuis que je me déplace à vélo, ma femme et moi avons supprimé notre deuxième voiture. Quand je vais rencontrer des clients, j'embarque mon vélo dans le TER, c'est pratique et c'est gratuit ».

Patrick, développeur informatique

« J'accompagne ma fille à l'école, c'est un moment agréable que l'on partage. Je vais moi-même travailler à vélo, ce qui m'offre une activité physique quotidienne. La topographie de la ville s'y prête, c'est une motivation. Aussi, je prends du plaisir à découvrir Châtelleraudais en détail ».

Florian, cadre dans l'administration

« J'ai redécouvert depuis un an les balades à vélo. Ce sont des plaisirs de jeunesse qui resurgissent. J'aime rouler sur les bords de Vienne jusqu'au pont Lyautey. Je varie les itinéraires, j'emprunte parfois la piste en direction d'Ingrandes-sur-Vienne ou la ligne verte vers Loudun ».

Louise, retraitée

36 VÉLIBLEUS VAE À DISPOSITION

Avec Vélibléu, ça roule sans effort ! Facile, les vélos à assistance électrique (VAE) se louent en libre-service dans l'une des 3 stations de la ville : avenue Alfred Nobel, rue Denis Papin et à la gare routière. Rapide, le vélo se déverrouille avec un smartphone ou un badge gratuit.



Tarifs : 30 premières minutes gratuites, puis 1 € la première heure, 2 € les suivantes, prix maximum à la journée 10 €. Il existe aussi des abonnements. Vélibléu, 2 boulevard Sadi Carnot - 05 49 21 03 82 grand-chatelleraudais.fr

LES RÉFLEXES « SÉCURITÉ » À VÉLO



La sécurité à vélo, c'est primordial, pour soi-même comme pour protéger les autres. Avant de se lancer, il convient de vérifier que le vélo possède les équipements obligatoires : freins conformes, dispositif réfléchissant (catadioptrés) sur les roues visibles de l'arrière, de l'avant (blanc), des côtés (orange) et sur les pédales (orange) ; feux de position avant et arrière en cas de conduite de nuit ; avertisseur audible à 50 m minimum. Le casque est obligatoire pour les moins de 12 ans, mais fortement recommandé au-delà. Un gilet réfléchissant de nuit et par temps brumeux offre une sécurité supplémentaire.

BON À SAVOIR

Jusqu'au 31 décembre, si votre vélo a besoin d'une réparation par un pro, rendez-vous sur coupdepoucevelo.fr pour bénéficier d'un forfait de 50 € pris en charge par l'État. Une fois en selle, veillez à appliquer scrupuleusement le Code de la route. Par exemple, refuser la priorité ou téléphoner à vélo est passible d'une amende de 135 €.

VRAI OU FAUX ?



Rue Bourbon les vélos doivent circuler au pas.

Peut-on rouler à vélo sur la promenade de Bords de Vienne, rive droite ? VRAI

Les quais de Vienne sont ici une aire piétonne au même titre que la rue Bourbon. Les vélos sont autorisés à circuler, en adaptant leur vitesse à la présence de piétons. Lorsqu'ils rencontrent des personnes à pied, leur vitesse doit être celle du pas. Des panneaux ont été apposés aux extrémités pour préciser la place du vélo dans cette aire piétonne.

En cas d'infraction à vélo, des points sont-ils retirés de mon permis de conduire ? FAUX

Mais si vous commettez un délit, vous êtes passible d'une amende, au même titre et au même tarif qu'un conducteur automobile.

En zone 20 le piéton est roi ? VRAI

Tous les véhicules doivent circuler à la vitesse du pas.

En zone 30 je peux traverser à pied partout ? VRAI/FAUX

Le piéton doit emprunter un passage piéton si celui-ci se situe à moins de 50 m. Si ce n'est pas le cas, il peut traverser en tout point, les véhicules devant lui céder la priorité dès lors que le piéton manifeste son intention de traverser.

En zone 30, quand la voie est à sens unique, je peux rouler à contresens à vélo ? VRAI

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception comme par exemple rue de la Taupanne ou rue Saint-Jean.

LE GRAND BI, STAR DES COLLECTIONS VÉLO

Mais comment fait-on pour monter là-dessus ? Au Grand Atelier, « le Grand Bi plonge chaque fois le visiteur entre admiration et doute », sourit Sophie Brégeaud-Romand, conservatrice du musée. Apparu en 1870, ce grand bicycle confère assurément une allure élégante. Léger et rapide, sa roue avant d'1,40 m vous propulse de 4,40 m en un seul coup de pédale, et de 8,40 m avec une roue d'1,70 m. Le français Victor Renard placera même le pilote à 2,50 m ! Mais avec selle et guidon proches du centre de gravité, il faut être acrobate pour dompter l'engin sur un sol irrégulier. Aussi demeurera-t-il réservé aux coureurs de l'époque.



La saison de La Forge est lancée



Le jardin de glace investit la piste les mercredis et dimanches matins de 9h à 11h30.

Croisons les doigts pour que la crise sanitaire ne gâche pas le plaisir de la glisse. L'objectif est bien d'ouvrir la patinoire dans les meilleures conditions. La jauge maximale de l'équipement est limitée à 120 personnes, avec port du masque obligatoire (sauf sur la piste). Désinfection et sens de circulation visent à assurer la sécurité de tous.

Même si le calendrier est quelque peu bouleversé et qu'aucun événement d'ampleur n'est pour le moment fixé, le protocole d'accueil n'empêchera pas de s'amuser sur la glace.

« Les animations seront quotidiennes pendant les séances publiques, avec des tombolas, des quizz ou encore des courses de luge et de slalom » promet Dominique Chainé, vice-président en charge des équipements sportifs communautaires.

Durant les vacances scolaires, La Forge est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, le samedi de 14h à 17h30, le dimanche de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30.

Nocturnes le mardi et le vendredi de 20h30 à 23h

LA FORGE - Espace patinoire

Site de la Manu

3 rue Clément Krebs

05 49 23 70 50 - ville-chatellerault.fr



On court pour Halloween

Vendredi 30 octobre, on chausse ses baskets, on se déguise et on vient participer à la Chatel'ZombiRun organisée par le club Courir dans Châtellerault ! « *Le semi-marathon n'ayant pas pu avoir lieu en raison du confinement, dans cette période agitée nous souhaitons proposer une course festive en nocturne* » explique Jean-Pierre Filleul, président de l'association. Top départ du stade Gaillot-Sutter, récemment rénové, à 19h30 pour la boucle de 10 km et à 19h50 pour la boucle de 5 km. Les circuits emprunteront

tous deux les bords de Vienne et passeront par l'îlot de Laâge. À l'arrivée, les coureurs pourront se réchauffer d'une savoureuse soupe au potiron. La participation est de 5 €, dont une partie sera reversée à l'association d'aide au logement 100 ou 1. Les participants doivent être équipés d'un vêtement réfléchissant et d'une lampe frontale. Le meilleur déguisement sera récompensé.

Inscriptions sur courirdanschatellerault.com

Chloé, éprise d'industrie

Depuis la rentrée, le lycée professionnel Le Verger propose un nouveau BTS de Maintenance Industrielle. Cette formation permet aux étudiants d'apprendre, notamment, à réparer, entretenir et optimiser les systèmes industriels. Chloé Laterriere, 19 ans, fait partie de cette toute première promotion.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire cette formation ?

La maintenance industrielle est un métier qui m'a toujours passionnée. Mon père travaille dans ce secteur d'activité et je l'ai moi-même découvert lors de stages. J'aime son aspect varié, on peut y accomplir une multitude de tâches différentes.

Pourquoi avoir choisi de la faire dans ce lycée ?

J'ai passé un bac Maintenance Équipements Industriels au Verger, alors pour moi il était logique d'y rester pour mon BTS. C'est une grande famille, ici. Tout le monde se connaît et les professeurs sont très patients.

Est-ce que c'est une formation difficile ?

Nous allons avoir beaucoup de choses à apprendre, mais heureusement nos professeurs nous expliquent bien. Il faut connaître toutes sortes de machines pour être en mesure, par exemple, de savoir réparer les pannes. Il est donc nécessaire d'être curieux et un peu touche-à-tout.

On imagine parfois le monde de l'industrie comme assez masculin, qu'en pensez-vous ?

C'est vrai que des proches m'ont déjà dit « tu te destines à exercer un métier d'homme », mais ils se sont habitués à l'idée. Je suis la seule fille de ma promotion (qui compte 11 étudiants, NDLR). Je ne vois pas ça du tout comme un frein pour ma future carrière... au contraire ! D'ailleurs, beaucoup d'entreprises cherchent à recruter des femmes. Les métiers de l'industrie ne sont pas réservés qu'aux hommes, une femme est tout aussi capable qu'eux d'exceller dans ce domaine.



Future technicienne

Baigne depuis toute petite dans la culture industrielle

Passionnée de chant, de musique

Curieuse de tout

INFOS EN +

La formation pour obtenir le Brevet de Technicien Supérieur en Maintenance Industrielle (option Maintenance des Systèmes de Production) dure deux ans et peut déboucher sur une poursuite d'études ou sur une entrée sur le marché du travail.

Le lycée Le Verger n'est pas le seul établissement châtelleraudais à proposer une nouvelle formation d'enseignement supérieur cette année. L'école nationale de cirque a ouvert en septembre une classe préparatoire aux concours.

Châtelleraut et le vélo, la belle histoire



Réception d'Émile Georget, vainqueur du Bordeaux-Paris, à la gare de Châtelleraut, 30 mai 1912

Depuis deux siècles, Châtelleraut est un haut lieu du vélo et fait naître des champions.

À la fin du 19^e siècle, le cycle fait fureur. On trouve la pratique ludique, sportive. Elle permet en outre de s'affranchir du cheval.

Des clubs se créent à Châtelleraut : le Cycliste-club châtelleraudais au café Rozé et La pédale châtelleraudaise à Châteauneuf. Le premier vélodrome du département est inauguré en 1896. À la Manu, on discute cyclisme à la pause et chacun y va de son pronostic. Il faut dire que des copains manuchards brillent dans les grandes courses nationales : Édouard Gernelh puis les frères Léon et Émile Georget, champions aux multiples victoires, dont 9 « Bol d'Or » pour Léon et deux « Bordeaux-Paris » pour Émile.

Auguste Sutter, autre manuchard fin mécanicien, ouvre son propre atelier de création et montage de cycles en 1897, à l'Angelarde.

L'entreprise se perpétuera de père en fils jusqu'en 1980. « Légèreté, solidité, élégance », vante le magasin de cycles de Fernand Augereau, rue Auger-Gaudeau. Ce natif de Naintré arrive 3^e du Tour de France en 1903 et remporte la Bordeaux-Paris l'année suivante.

Dès 1891, cette course Bordeaux-Paris enfèvre Châtelleraut. Les coureurs y font contrôler leur passage en se présentant à L'hôtel Univers. Comme la course est épuisante - 600 km d'une seule traite - on leur adjoint bientôt un entraîneur à vélocipède puis plus tard à vélomoteur, qui les accompagne jusqu'à Paris. On se presse boulevard Blossac à cette « prise des entraîneurs » pour voir les coureurs, sportifs tricolores comme champions de renom international.

En 2011, c'est Sylvain Chavanel, autre enfant du pays, qui est sacré champion de France sur route, tandis que son frère Sébastien remporte la Coupe de France en 2007. Aujourd'hui, le vélo continue de rayonner à Châtelleraut. Le va-et-vient des cyclistes de tous âges en témoigne, tandis que le Grand Atelier en raconte l'histoire captivante.



Réclame pour les cycles La Française



Le boulevard Blossac, entre deux guerres, est le théâtre d'une étape du circuit de la Vienne.

INFOS TRAVAUX



■ Rues Saint-André et du Château :

Création d'un réseau d'eau pluviale et aménagement de voiries jusqu' à novembre sous réserve d'aléas météorologiques. Ces rues seront à terme en zone partagée à 20 km/h avec une chaussée centrale en enrobé grenaillé et des espaces latéraux en béton clair. Durant les travaux, les rues seront barrées mais accessibles aux riverains.

■ Boulevard Blossac :

Des travaux d'amélioration du réseau électrique et du réseau fibre optique se déroulent sur la portion du boulevard comprise entre l'avenue Treuille et l'avenue Georges Clemenceau.

Du 19 au 30 octobre, la portion concernée du boulevard Blossac sera interdite à la circulation excepté pour les livraisons. Une partie du parking sera inaccessible temporairement.



CAMPAGNE DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS

Une campagne de stérilisation des chats et chattes est menée durant tout le mois d'octobre à l'initiative de l'association Vétérinaires pour tous 86. Elle est destinée aux animaux dont les maîtres sont en situation financière fragile (sur présentation d'un justificatif de RSA et de non-imposition au minimum).

La clinique vétérinaire du Roc, située 117 avenue du Maréchal Leclerc, procède à des actes à prix modiques dans ce cadre : la stérilisation d'un chat pour 15 €, l'identification pour 15 € également.

Contact : 05 49 23 23 23



BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Vendredi 23 octobre de 14h à 17h

à la déchèterie de la Massonne

Sur inscription au :
0800 835 821



HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Les abandons de déchets, volontaires ou insoucians, aussi appelés dépôts sauvages, constituent un véritable fléau pour la ville. Parfois, ordures ménagères, gravats, électroménagers ou encore déchets végétaux sont jetés n'importe où par des individus inciviques et dégradent le paysage châtelleraudais. Outre la pollution visuelle et olfactive, il existe un risque de contamination des milieux naturels (le sol, l'eau, l'air) si des produits toxiques (huiles de vidange, pots de peinture, produits phytosanitaires, amiante, piles...) sont déposés dans des endroits inappropriés. Le fait d'abandonner sacs, cartons, autres déchets à côté des bornes d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage.

Toute personne qui dépose, jette ou abandonne ses déchets sur la voie publique risque une amende pouvant atteindre 1 500 €, la confiscation de son véhicule et le versement de dommages et intérêts à la Ville de plusieurs milliers d'euros, représentant les frais de ramassage et d'élimination des déchets.

Pour ne pas faire de Châtelleraud un dépotoir à ciel ouvert, les habitants doivent apporter leurs déchets encombrants en déchèterie.



DON DU SANG



Donner son sang peut sauver deux vies. Une collecte de sang est organisée chaque dernier jeudi du mois, salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé.

Rendez-vous jeudi 29 octobre de 15h à 19h

ET SI LA VIE CONTINUAIT... ?

Depuis le début de la crise liée à la Covid-19, la Majorité municipale, sans esprit partisan mais en cherchant au contraire à rassembler toutes les compétences et les bonnes volontés, a souhaité conjuguer la maîtrise du risque sanitaire et le maintien puis le redémarrage de la vie économique et sociale.

À Châtellerauld, la situation sanitaire est globalement contrôlée. Il s'agit donc pour la population châtellerauldaise de ne pas relâcher les efforts. Ce sont les citoyens qui sont les 1^{ers} acteurs de leur bonne santé. Les Châtellerauldaïens savent pouvoir compter sur le soutien et le sens des responsabilités de la Majorité municipale. C'est en ce sens que nous avons contribué à aider au dépistage de la Covid-19.

La Majorité municipale fait tout pour que soit appliqué le strict respect des mesures sanitaires prises par le gouvernement, en partenariat étroit avec les services de l'État au niveau local : le respect des gestes barrières, la distanciation physique, doivent continuer à s'appliquer, pour un temps encore indéterminé.

Malheureusement nous devons faire face à une crise économique et sociale probablement sans précédent. La majorité municipale et

l'exécutif font tout ce qui est possible pour en réduire les effets. L'effort de solidarité de tous sera de règle.

La vie ne s'est d'ailleurs pas arrêtée. De façon générale, la Majorité municipale a souhaité que la Ville organise également le maintien de la vie scolaire, culturelle, sportive, de loisirs ; pour ne pas surajouter de la crise à la crise...

Certes, la rentrée n'est pas tout à fait « normale ». Mais les écoles ont pu ouvrir ; et demeurer ouvertes.

Ainsi, en matière culturelle, parce que toutes les précautions ont été appliquées, les journées du patrimoine ont pu s'organiser, ainsi que l'inauguration de la saison des 3T, une nouvelle exposition au Grand Atelier... Il en est de même de la Fête du sport, et la nouvelle saison des clubs... Enfin, dans le domaine des loisirs, après le succès d'« Ici l'été », la Ville va organiser un ensemble de manifestations destinées aux jeunes pour les vacances de la Toussaint : « Ici l'automne », qui offrira une multitude d'activités aux 4-17 ans : escalade, cuisine...

Parce que vivre avec le coronavirus, c'est vivre quand même (tout en se protégeant) !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

DU SOCIAL, MAIS PAS TROP !

Offrir des bons d'achat aux enfants scolarisés dans le 1^{er} cycle et en même temps soutenir les commerces du centre-ville était, au départ, une bonne idée. Selon nous, cette action commerciale devait bénéficier aux familles les plus en difficulté en appliquant des critères basés sur les revenus. Notre proposition n'a pas été retenue, sans doute jugée trop « sociale ». Dommage ! Par ailleurs, certaines de ces familles n'utiliseront pas leurs bons d'achat car la liste des commerces n'est pas en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens. Une belle occasion manquée ! Cependant, d'autres moyens existent pour accompagner les familles à la rentrée scolaire : plateforme locale « fournitures scolaires », dispositifs « cartable sain » et « cartable solidaire »... La majorité a un an pour y réfléchir voire y travailler !

F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo,
élus liste « Ma Ville, Solidaire et Écologique »
maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com

Texte non reçu lors de la publication du magazine.

D. Simonet, P. Bazin
élus liste « Châtellerauld : Unis pour vivre heureux »

POURSUIVONS L'EFFORT

Actuellement, la crise sanitaire sur Châtellerauld reste modérée. Afin de préserver notre vie socio-économique, nous appelons à continuer de respecter les consignes sanitaires. Nous saluons les initiatives prises par la commune concernant les animations, aides au commerce, développement, vie communale. Cependant, il ne faut oublier aucun quartier. Enfin, mieux vaut prévenir que guérir : santé, économie, sécurité, environnement, communautarisme, autant de thèmes qui nous concernent et dont les solutions se construisent maintenant afin de préserver l'avenir.

M. Latus, J.P. De Michiel
Élus du Groupe Rassemblement National
rn_chatellerauld@gmx.fr

NE PAS FAIRE LES MÊMES ERREURS

Les travaux des quais de Châteauneuf attendus depuis longtemps méritent une attention particulière. J'ai alerté le Maire sur ce sujet. La Ville ne doit pas commettre les mêmes erreurs que lors de la restauration des quais de la rive droite. Il est essentiel de penser aux piétons, cyclistes, aux sens de circulation, à l'animation notamment autour de la Vienne pour en faire un lieu vivant.

D. Simon
élu liste « Une nouvelle dynamique pour Châtellerauld »
davidsimon.chatellerauld@gmail.com

QUALITÉ

PROXIMITÉ

SERVICE

GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

**Et si vos enfants
découvraient
le vrai goût
des fruits
et légumes ?**



**Et si vous
commencez
le dernier
succès littéraire
sans attendre ?**



**Et si vous portiez
vos nouvelles
baskets
dès ce soir ?**



**Et si vous
vous offriez
le luxe
de ne pas cuisiner ?**



**Et si
le service
après-vente
était convivial ?**



Faites vivre
votre territoire,
CONSOMMEZ
LOCAL!



[grand-chatellerault.fr](https://www.grand-chatellerault.fr)

Passez à l'hybride
CLIO, CAPTUR & MEGANE



RENAULT
La vie, avec passion

Découvrez la mobilité électrique de Renault : Nouvelle CLIO E-TECH Hybride, Nouveau CAPTUR et Nouvelle MÉGANE E-TECH Hybride Rechargeable.



13 Avenue Honoré de Balzac - 86100 Châtelleraut

Tél : **05 49 20 08 08**

contacts@renault-sodac.com

ET SON RÉSEAU D'AGENTS

Faites-vous mieux connaître à Châtelleraut

Magazine Municipal
21 000 ex. tous les 15 jours

Guide Pratique
23 000 ex. en septembre



RÉGIE PUBLICITAIRE

COMWEST²

Didier OLIER

Tél. 05 16 52 37 89 - Email : comwest@sfr.fr
20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers